XII.

BUDGET

DES

NON-VALEURS ET DES REMBOURSEMENTS

POUR L'EXERCICE 1895.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

Le projet de Budget des Non-Valeurs et des Remboursements de l'exercice 1895 s'élève à 1,529,000 francs.

Aucune modification n'est proposée quant au chiffre des crédits votés pour l'exercice 1894.

PROJET DE LOI.

LÉOPOLD II,

ROI DES BELGES,

A tous présents et à venir, Salut.

Sur la proposition de Notre Ministre des Finances et de l'avis de Notre Conseil des Ministres,

NOUS AVONS ARRÊTÉ ET ARRÊTONS :

Le projet de loi dont la teneur suit sera présenté en Notre nom, aux Chambres législatives, par Notre Ministre des Finances.

ARTICLE UNIQUE.

Le Budget des Non-Valeurs et des Remboursements est fixé, pour l'exercice 1893, à la somme de un million cinq cent vingt-neuf mille francs (1,529,000 fr.), conformément au tableau ci-annexé.

Donné à Laeken, le 22 février 1894.

LÉOPOLD.

PAR LE ROI :

Le Ministre des Finances,

A. BEERNAERT.

BUDGET DES NON-VALEURS ET DES REMBOURSEMENTS

POUR L'EXERCICE 1895.

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
	CHAPITRE PREMIER.		
	NON-VALEURS.		
1	Non-valeurs sur la contribution foncière	195,000 »	
2	— — personnelle	215,000 »	
3	— sur le droit de patente.	130,000 »	554,000 »
4	— sur les redevances des mines.	5,000 »	
5	Frais de poursuites irrecouvrables pour les impôts mentionnés aux quatre articles précédents	9,000 »	
	(Les crédits portés au présent chapitre ne sont point limitatifs.)		
	CHAPITRE II.		
	REMBOURSEMENTS.		
6	*Contributions directes, douanes et accises.* — Restitutions de droits perçus abusivement et remboursements de fonds reconnus appartenir à des tiers	250,000 »	
7	*Enregistrement et domaines.* — Restitutions de droits perçus abusivement, d'amendes, de frais, etc , en matière d'enregistrement, de domaines, etc. — Remboursements de fonds reconnus appartenir à des tiers	550,000 »	
8	*Trésorerie et autres administrations de recettes non dénommées au présent Budget* — Remboursements divers	1,000 »	975,000 »
9	*Marine* — Restitutions de droits de pilotage, de phares et fanaux et autres, indûment perçus par l'administration de la marine	2,000 »	
10	*Service de navigation à vapeur entre Anvers et les ports étrangers.* — Remboursements des droits de pilotage, de phares et fanaux	132,000 »	
11	Déficit des divers comptables de l'État.	40,000 »	
	(Les crédits portés au présent chapitre ne sont point limitatifs.)		
	TOTAL DU BUDGET DES NON-VALEURS ET DES REMBOURSEMENTS. . . fr.	»	1,529,000 »

Vu et approuvé pour être annexé à Notre arrêté du 22 février 1894.

LÉOPOLD.

PAR LE ROI :

Le Ministre des Finances,

A. BEERNAERT.

DÉVELOPPEMENTS

DU

BUDGET DES NON-VALEURS ET DES REMBOURSEMENTS

pour l'exercice 1895.

BUDGET DE L'EXERCICE 1895.

NUMÉRO des ARTICLES.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
	CHAPITRE PREMIER.
	NON-VALEURS.
1	Non-valeurs sur la contribution foncière . . . . .
2	— — personnelle . . . . .
3	— sur le droit de patente. . . . .
4	— sur les redevances des mines. . . . .
5	Frais de poursuites irrecouvrables pour les impôts mentionnés aux quatre articles précédents. (Les crédits portés au présent chapitre ne sont point limitatifs.)
	TOTAL DU CHAPITRE Ier. . . . .
	CHAPITRE II.
	REMBOURSEMENTS.
6	*Contributions directes, douanes et accises.* — Restitutions de droits perçus abusivement et remboursements de fonds reconnus appartenir à des tiers . . . . .
7	*Enregistrement et domaines.* — Restitutions de droits perçus abusivement, d'amendes, de frais, etc., en matière d'enregistrement, de domaines, etc — Remboursements de fonds reconnus appartenir à des tiers . . . . .
8	*Trésorerie et autres administrations de recettes non dénommées au présent Budget.* — Remboursements divers. . . . .
9	*Marine.* — Restitutions de droits de pilotage, de phares et fanaux et autres, indûment perçus par l'administration de la marine . . . . .
10	*Service de navigation à vapeur entre Anvers et les ports étrangers.* — Remboursements de droits de pilotage, de phares et fanaux . . . . .
11	Déficit des divers comptables de l'État . . . . . (Les crédits portés au présent chapitre ne sont point limitatifs.)
	TOTAL DU CHAPITRE II. . . . .

Récapitulation.

CHAPITRE I. Non-Valeurs . . . . . .

— II. Remboursements. . . . . .

TOTAUX. . . . . .

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

...DITS ...ddés ...EXERCICE ...5.	CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1894.	DIFFÉRENCES. AUGMENTATION.	DIFFÉRENCES. DIMINUTION.	CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1893	DÉPENSES de L'EXERCICE 1892	*Observations.*
...,000	195,000	»	»	195,000	207,725 38	
...,000	215,000	»	»	215,000	411,115 67	
...,000	130,000	»	»	130,000	89,152 47	
...,000	5,000	»	»	5,000	3,769 »	
...,000	9,000	»	»	9,000	6,913 12	
...,000	554,000	»	»	554,000	718,675 64	
...,000	250,000	»	»	250,000	310,266 75	
...,000	550,000	»	»	550,000	768,429 19	
...,000	1,000	»	»	1,000	6,488 94	
...,000	2,000	»	»	2,000	1,713 47	
...,000	132,000	»	»	132,000	138,492 07	
...,000	40,000	»	»	40,000	29,333 89	
...,000	975,000	»	»	975,000	1,254,724 31	
...,000	554,000	»	»	554,000	718,675 64	
...,000	975,000	»	»	975,000	1,254,724 31	
...,000	1,529,000	»	»	1,529,000	1,973,399 95	